

<https://acdn.net/spip/spip.php?article1285>



Présidentielle 2022

Désarmement nucléaire : Réponses des candidats aux questions d'ACDN

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : mardi 29 mars 2022

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Le 8 février 2022, Jean-Marie Matagne, président d'ACDN et candidat à la présidence de la République du 4 novembre 2021 au 7 mars 2022, adressait à l'ensemble de ses homologues, déclarés et non déclaré (Emmanuel Macron), une [LETTRE OUVERTE](#).

Par la suite, les douze candidats validés par le Conseil constitutionnel ont reçu les deux questions suivantes :

Sachant que la France y est tenue par l'article 6 du TNP auquel elle a adhéré en 1992, si vous êtes élu(e) :

1. Vous engagez-vous à impliquer la France dans un processus d'abolition des armes nucléaires et radioactives, en engageant avec l'ensemble des États concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?

Sachant par ailleurs que le peuple français, dans sa grande majorité, est favorable à cette démarche :

2. Vous engagez-vous à organiser dans les premiers mois suivant votre élection un référendum sur cette question précise ?

Réponses des candidats (par ordre d'arrivée)

1. Philippe POUTOU.

Philippe Poutou fera adhérer la France au traité d'interdiction des armes atomiques de l'ONU (TIAN) et en conséquence comme pour les armes chimiques, le gouvernement français s'interdira d'en menacer, d'en détenir, d'en user contre tout autre pays.

L'équipe de campagne de Philippe Poutou

2. Anne HIDALGO.

1. Vous engagez-vous à impliquer la France dans un processus d'abolition des armes nucléaires et radioactives, en provoquant avec l'ensemble des États concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?

La réduction des armes nucléaires est une priorité que je souhaite réaffirmer dans le cadre d'un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace prévu par le TNP. Ces armes sont périlleuses en elles-mêmes, par leur contenu, et par les risques associés à leur usage possible.

Mon objectif est de progresser réellement vers la fin des armes nucléaires, mais cette démarche doit être entreprise en tenant compte de la réalité. La France ne peut pas décider de manière unilatérale d'abandonner l'arme nucléaire, quand des menaces majeures persistent dans ce domaine.

Ma démarche sera donc double. D'une part, réaffirmer le principe de stricte suffisance pour réduire les armements

au seul besoin de dissuasion. D'autre part, je relancerai avec les autres États dotés les négociations pour mettre pleinement en oeuvre la démarche de dénucléarisation inscrite dans le TNP, qui est le seul traité réellement opérationnel dans ce domaine.

2. Vous engagez-vous à organiser dans les premiers mois suivant votre élection un référendum sur cette question précise ?

Le débat démocratique est essentiel concernant les choix de la défense de la France. Toutefois, la pratique du référendum en France montre que les électeurs répondent moins à la question posée qu'à celui qui l'a posée.

Je souhaite privilégier un débat au Parlement sur les orientations de la défense, qui prendra bien en compte la place de la dissuasion nucléaire, en ouvrant les discussions aux acteurs de la société civile. En 2014, la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale avait mené une série d'auditions sur le sujet. Je souhaite m'inspirer de ce précédent, en faisant en sorte que l'écho rencontré soit plus important. Notre défense et notre dissuasion nucléaire ne peuvent pas se contenter d'un consensus mou : il faut une adhésion démocratique large, au travers des représentants de la nation.

Je laisserai le Parlement mener cette réflexion et je m'engage à établir mes orientations dans la défense et la dissuasion nucléaire dans un dialogue avec celui-ci après la remise de ses conclusions.

3. Yannick JADOT

1. Nous ferons du désarmement nucléaire multilatéral une priorité. Au-delà de l'application du Traité de non prolifération nucléaire (TNP), la France redynamisera le processus P5 (USA, Russie, France, Royaume-Uni, Chine) pour de réelles négociations et une feuille de route entre Etats dotés de l'arme nucléaire, en proposant de l'élargir à l'Inde, au Pakistan et à Israël.

Nous proposerons également d'accueillir une conférence internationale sur le désarmement nucléaire réunissant les chefs d'Etat ou les ministres des Affaires étrangères des pays dotés, en associant la société civile, des universitaires, la recherche et des survivants des bombardements et des essais nucléaires, sous l'égide de l'ONU.

2. Vous engagez-vous à organiser dans les premiers mois suivant votre élection un référendum sur cette question précise ?

Nous devons avant tout reprendre le dialogue sur les enjeux du désarmement nucléaire avec les Etats concernés, la situation internationale nous démontre une fois de plus que c'est nécessaire. Le processus de désarmement multilatéral que nous souhaitons engager mènera à plus long terme à consulter la population française.

Les autres candidats n'ont pas répondu.

Post-scriptum :

[Plus d'infos.](#)

Jean-Marie MATAGNE, pour sa part, a traité ces questions dans sa [déclaration de candidature](#) et dans ces vidéos

[Présentation](#)

[Programme](#)

[Réformes institutionnelles](#)